



2021 PORTUGAL.EU

**CONCLUSIONS DE LA RÉUNION
INFORMELLE DES MINISTRES
DE L'ADMINISTRATION
PUBLIQUE DE L'UE**

22 juin, Lisbonne

Conclusions de la réunion informelle des ministres de l'administration publique de l'UE

Pour une administration publique innovante, participative, ouverte et transparente, proche des citoyens.

DANS LE CADRE SUIVANT :

Le programme du trio de présidences, qui engage les trois présidences à accorder une attention particulière à la numérisation de l'administration publique, et la déclaration du trio de présidences sur l'égalité entre les hommes et les femmes par laquelle elles décident de joindre leurs efforts pour lutter en faveur de l'égalité des genres en Europe ;

Le programme de la présidence portugaise, qui prévoit une administration publique plus souple, avec une approche axée sur l'humain, plus proche des citoyens et des entreprises et capable de proposer de meilleurs services publics ;

La déclaration de Berlin sur la société numérique et le gouvernement numérique fondé sur des valeurs, renforçant le rôle pionnier des administrations publiques dans la mise en place d'une transformation numérique fondée sur des valeurs pour les sociétés européennes, traduisant les droits sociaux et fondamentaux européens qui doivent être à la base de la transformation numérique du secteur public ;

La « Déclaration de Lisbonne – Démocratie numérique avec un objectif » soulignant les principes d'une conception axée sur l'être humain, notamment dans les services publics ;

Le mécanisme de redressement et de résilience, instrument clé de l'UE de la prochaine génération, est l'occasion d'atténuer l'impact de la pandémie de coronavirus sur les sociétés et les économies européennes ;

La boussole numérique 2030 présentée par la Commission, qui définit une voie européenne pour la décennie numérique ;

Le plan d'action européen pour le pilier des droits sociaux, présenté par la Commission, fixe spécifiquement les priorités en matière d'accès aux services essentiels, d'éducation, de formation

et d'apprentissage tout au long de la vie, d'inclusion ainsi que d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ;

La déclaration de Porto et l'engagement social de Porto, qui valorisent le dialogue social et l'engagement de la société civile et des acteurs privés en vue de la mise en œuvre du modèle social européen ;

ÉLÉMENTS À RETENIR :

La crise Covid-19 ne doit pas ralentir le rythme vers nos objectifs communs européens et les efforts de relance doivent répondre à notre vision d'une Union européenne plus verte, plus équitable et numérique.

Les administrations publiques peuvent aider à stimuler et à reconstruire les sociétés et les économies après cette crise sanitaire, en contribuant efficacement à la mise en œuvre de :

Une Europe résiliente

Les administrations publiques ont été le support d'une mise en œuvre nouvelle et souvent rapide de politiques publiques destinées à sauver des vies, assurer les services publics et faire fonctionner les économies, à la lumière de la pandémie actuelle de Covid-19 et de la reprise. Cette époque d'urgence que l'Europe et le monde traversent depuis mars 2020 fut un test de résistance pour les États en tant que prestataires de services publics. Afin de continuer à remplir son rôle, le secteur public s'est rapidement adapté à des méthodes de travail plus souples pour répondre à la crise sanitaire et à plusieurs confinements auxquels les États membres ont été confrontés.

Dans le futur, des administrations publiques fortes et agiles sont nécessaires pour mener à bien les plans ambitieux de réformes, d'investissements, de relance et de résilience au sein des États membres, de manière à renforcer la confiance des citoyens et la transparence des finances publiques et des procédures de gestion et de contrôle des fonds de l'UE et des bénéficiaires finaux.

L'Europe verte

Les administrations publiques doivent montrer l'exemple en ce qui concerne la mise en œuvre des objectifs de durabilité et de neutralité climatique et prendre toutes les mesures possibles pour réduire leur propre empreinte carbone. En tant que structure pour le développement de tous les domaines politiques, les organismes publics sont essentiels pour l'assimilation des bonnes pratiques et comportements écologiques. Ils sont tenus de concevoir et d'évaluer les politiques publiques afin que la neutralité climatique devienne une réalité. Le changement de mentalité est un défi auquel tous les États membres sont confrontés lorsqu'ils s'attaquent aux changements climatiques et aux objectifs du contrat vert européen. Par conséquent, le partage d'expériences, de bonnes pratiques et de connaissances peut constituer un point de départ pour intégrer l'environnement de travail quotidien des administrations publiques, ainsi que pour développer des politiques vertes et proposer des services verts ou « non-nuisibles ».

L'Europe numérique

Une infrastructure et des solutions numériques intelligentes et fiables sont essentielles pour fournir des services sûrs, de haute qualité et conviviaux aux citoyens et aux entreprises, ce qui n'est possible que grâce à une administration publique efficace, innovante et interopérable. Les administrations publiques européennes doivent montrer la voie en s'assurant qu'elles proposent une infrastructure numérique cyber-sécurisée pour l'échange de données et des services sans faille, tout en disposant de centres d'accueil simples et inclusifs pour fournir des services publics axés sur l'humain. Explorer la technologie sans oublier personne signifie promouvoir l'inclusion numérique au sens large - améliorer l'accessibilité, la facilité d'utilisation et les services numériques assistés, tenir compte des besoins particuliers des personnes, de la cohésion territoriale et de la proximité physique, en particulier dans les régions périphériques, rurales et autres régions potentiellement vulnérables, proposant des solutions alternatives aux personnes qui ne peuvent pas utiliser les services numériques et aidant ces dernières à développer les compétences nécessaires pour devenir plus autonomes à l'avenir.

Europe sociale

Les États membres et les institutions européennes doivent poursuivre leurs efforts pour promouvoir l'égalité des chances et la représentation équilibrée des fonctionnaires et des dirigeants au sein des administrations nationales et européennes.

De nouvelles politiques ont émergé de la crise de Covid-19, les modèles de travail sont devenus hybrides avec le travail à distance et la nouvelle organisation des lieux de travail. Néanmoins, d'anciennes inégalités subsistent et les défis de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée doivent être relevés tout en tenant compte de l'égalité des chances entre hommes et femmes.

Parallèlement, les administrations publiques de l'UE doivent être en mesure de fournir des services intégrés, axés sur l'humain et les droits, encourageant le développement de gouvernements de confiance qui fondent leurs politiques publiques sur des données fiables et intersectorielles.

Europe globale

De l'Europe aux autres parties du globe et vice-versa, la solidarité fut la clé de la lutte contre la pandémie et la menace globale qu'elle représentait. En outre, la coopération internationale s'est encore renforcée pendant la crise Covid-19. Les administrations publiques ont pu poursuivre leur collaboration grâce aux technologies de communication et aux plateformes en ligne.

Dans le cadre de cette crise mondiale qui frappe les États membres de l'UE, la coopération internationale est un facteur clé pour surmonter avec succès les différents défis du Covid-19 mais aussi pour mieux concevoir et mettre en œuvre des politiques de relance et de résilience.

LES MINISTRES RESPONSABLES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE CONVIENNENT DE :

INVESTIR DANS LES PERSONNES ET DÉVELOPPER LA GESTION - FAVORISER LA COOPÉRATION EUROPÉENNE ET ÉTABLIR DES PONTS VERS L'INCLUSION, LA DIVERSITÉ ET DE NOUVELLES MÉTHODES DE TRAVAIL DANS LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES DE L'UE

Sur la mobilité et les échanges

- *Accueillant favorablement* la proposition cadre général faite par le Portugal pour un futur programme d'échange de dirigeants de l'UE visant les échanges flexibles et volontaires de gestionnaires publics à un niveau bilatéral ou multilatéral, entre les États membres et/ou avec les institutions de l'UE. L'idée d'un programme d'échange de dirigeants de l'UE peut compléter les programmes bilatéraux existants entre les États membres, les détachements d'experts nationaux auprès des institutions de l'UE et les formats d'échange de courte durée comme l'université d'été de l'EUPAN récemment créée.
- *En savoir plus* sur le projet pilote qui sera accueilli par le Portugal en 2022 sur la base de ce cadre. Les ministres *invitent* les prochaines présidences à assurer le suivi de ce processus et à stimuler le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les administrations publiques de l'UE, notamment dans le cadre des réseaux EUPAN et DISPA actuellement actifs, promouvant une formation commune pour les fonctionnaires.
- *Reconnaissant* que le détachement d'experts nationaux constitue une valeur ajoutée pour les États membres et les institutions européennes.
- *Reconnaissant* l'importance de promouvoir l'apprentissage des langues étrangères auprès des fonctionnaires, qui est une condition préalable à des échanges efficaces.
- *S'engageant* à valoriser l'expérience que les fonctionnaires ont acquise grâce à des détachements dans d'autres administrations publiques, y compris l'administration de l'UE, dans l'évaluation et la progression de leur carrière.

Sur la diversité et l'inclusion

- *Soulignant* l'importance d'un équilibre géographique global dans les politiques de recrutement des institutions de l'UE comme prévu dans les règlements sur le personnel de l'UE, la nécessité urgente de prendre des mesures adéquates pour promouvoir les

bonnes pratiques, y compris en matière de disponibilité régulière et systématique de données sur l'équilibre géographique des institutions de l'UE pour préciser les défis particuliers et remédier aux lacunes existantes, en coopération plus étroite entre les États membres, les institutions de l'UE et les autres parties prenantes, tout en conservant un système de sélection basé sur le mérite et des procédures transparentes.

- *Soulignant* que des politiques puissantes et complètes de lutte contre la discrimination, d'égalité et de diversité doivent être élaborées et mises en œuvre afin de garantir que le secteur public attire les collaborateurs les plus compétents et talentueux en éliminant les barrières et les préjugés tant sociaux que culturels, veillant à ce que la fonction publique représente la société plurielle et diverse qu'elle sert, tant au niveau national qu'europpéen.
- *Soulignant* l'importance pour les employeurs publics de montrer l'exemple en matière d'inclusion sur le lieu de travail en offrant des opportunités et des conditions de travail adéquates aux personnes handicapées.
- *Se félicitant* des initiatives déjà prises par les institutions de l'UE pour renforcer la diversité et l'inclusion dans le processus de recrutement, gardant à l'esprit que les équipes diversifiées et inclusives sont plus performantes.

Sur les nouvelles méthodes de travail et de direction

- *En s'appuyant sur* l'impact du Covid-19 sur les méthodes de travail dans l'administration publique, continuant à tirer parti des technologies de l'information, de la transformation numérique et de leurs impacts et à répondre aux nouveaux besoins et souhaits liés au travail à distance et à l'organisation des bureaux, notamment en échangeant les meilleures pratiques sur les nouvelles méthodes de travail et sur la gestion des équipes hybrides au sein de nos administrations publiques.
- *Promouvant* des politiques de compétences et de qualification des cadres et des fonctionnaires publics, afin que la fonction publique soit dotée des outils et savoir-faire nécessaires, notamment managériaux et numériques, pour offrir un service de qualité au public.
- *Soulignant* la nécessité de politiques et de mesures qui favorisent la participation des femmes et l'équilibre entre les sexes aux postes de direction, ainsi que l'intérêt de partager les meilleures pratiques.

- *Notant que les politiques de ressources humaines axées sur le cycle de vie peuvent contribuer à favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et à remédier au déséquilibre en matière d'âge du secteur public, de sorte que l'administration publique demeure un employeur attractif pour les jeunes générations.*

*EXPLORER LA TECHNOLOGIE ET RENFORCER LA PROXIMITE ET L'INTEROPERABILITE -
PROMOUVOIR UNE TRANSFORMATION NUMERIQUE SECURISEE EN N'OUBLIANT PERSONNE*

Sur l'interopérabilité et la cybersécurité

- *Promouvant le travail de la future politique européenne d'interopérabilité et ses normes et solutions communes, en vue d'une administration publique transformée numériquement et interopérable, au niveau local, national et européen.*
- *Renforçant la souveraineté, la confiance et la sécurité numériques au sein des administrations publiques de l'Union européenne, grâce à la protection des données et à un environnement d'identité numérique sécurisé et à la gouvernance.*
- *Veillant à ce que les administrations publiques soient à l'avant-garde du renforcement continu de la cybersécurité, notamment grâce à une coopération plus étroite entre les administrations publiques, afin de faire face conjointement au nombre croissant et à la sophistication des cyberattaques contre les administrations publiques, tout en investissant dans leur autonomie stratégique et en protégeant ainsi les citoyens et les entreprises.*
- *Promouvant la poursuite de la coopération entre les différents services de sécurité, notamment en ce qui concerne la délivrance d'habilitations de sécurité personnelles (HSP) ainsi que le traitement des informations classifiées (EUCI) sur la base d'outils sécurisés et conviviaux.*

Sur les services publics numériques transfrontaliers innovants et fondés sur les données

- *Promouvant l'innovation pour obtenir des services continus et proactifs à chaque fois que cela est possible et approprié, notamment en faisant office de pilote ou de partenaire en matière d'innovation, tant au niveau national que transfrontalier et intersectoriel, répondant aux attentes de plus en plus élevées des citoyens de cette ère numérique, et*

améliorant l'expérience globale des citoyens et des entreprises, grâce à une approche axée sur l'utilisateur ;

- *S'engageant* à utiliser et réutiliser les données disponibles conformément aux principes éthiques et responsables, favorisant l'interopérabilité des administrations publiques à la fois axées sur les données et transparentes, généralisant les audits numériques pour la gestion et le contrôle des finances publiques, accélérant l'innovation et promouvant la productivité et la croissance.

Sur la transformation numérique publique centrée sur l'humain, inclusive et fondée sur les valeurs.

- *Réduisant* la fracture numérique en fournissant des services de manière cohérente et pratique, des services numériques omnicanaux et assistés si nécessaire, et renforçant la cohésion territoriale avec la mise en œuvre de services de proximité.
- *Reconnaissant* l'importance d'une approche de la transformation numérique axée sur l'humain et l'éthique, qui assure l'inclusion et l'engagement de tous les citoyens et parties prenantes dans la conception, l'utilisation et l'évaluation des services, allant au-delà de l'expérience client et se concentrant sur la participation publique et la démocratie numérique ;
- *Encourageant* la participation destinée à mettre en place un écosystème participatif progressif, large et inclusif, pierre angulaire de modèles de gouvernance démocratique innovants, améliorant la capacité du secteur public, la confiance dans les institutions et la légitimité, contribuant à une démocratie numérique complète qui encadre des options libres, éclairées, inclusives et sûres.

SUIVI

- *Appelant* tous les États membres, à travers l'EUPAN, la DISPA et le réseau CIO, à soutenir, promouvoir et mettre en œuvre les principes et les objectifs de la présente conclusion ;
- *Invitant* la Présidence française du Conseil de l'UE à faire le point sur la mise en œuvre des conclusions au cours du premier semestre 2022.



2021PORTUGAL.EU

ANNEXE

Déclaration protocolaire de la Hongrie relative aux conclusions de la réunion informelle des ministres de la fonction publique de l'UE

L'égalité entre les femmes et les hommes est inscrite dans les traités de l'Union européenne en tant que droit fondamental. La Hongrie garantit l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre du système juridique national hongrois, conformément aux instruments internationaux contraignants relatifs aux droits de l'homme et dans le cadre des valeurs et principes fondamentaux de l'Union européenne. Pour ces raisons, pour la partie des conclusions faisant référence à l'égalité des genres, la Hongrie l'interprétera comme l'égalité entre les femmes et les hommes, et ce conformément à l'article 8 du TFUE.